

# Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

Octobre 2019



**OUVERTURE DU GÎTE**



**JANVIER 2020**



**PARTICULIERS**

**ALERTE FISSURES**

**DÉMARCHES**

**P-13**



## SOMMAIRE

**LE MOT DU MAIRE.....P-3 à 4**

**LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 13**

Conseil municipal du 2 juillet 2019  
Conseil municipal du 13 septembre  
Etat de la dette  
Arrêté municipal  
Festivités du 13 juillet  
Maisons fleuries  
Tourisme, chemin de Foussydoire  
Récompenses employés agricoles de Marcilly  
Prix de l'eau à Marcilly  
Centre de loisirs en juillet  
Vœux du Maire  
Fissures  
Prévention routière  
Remerciements, jeu des 1000 €, Rendez-vous de juillet

**VIE SCOLAIRE.....P-13 à 17**

Activités scolaires 2018/2019  
Fête de fin d'année, remise des prix

**VIE ASSOCIATIVE.....P-18 à 22**

Les associations de Marcilly  
Loto du Tennis club  
Vie et santé  
Association communale de pêche à la ligne

Vendanges de l'A.C.V.S.V  
La randonnée d'histoire de juillet  
Football club de Marcilly

**INTERCOMMUNALITÉ.....P-22 à 24**

Mission locale du Romorantinais  
Ayons le réflexe Maison de Services au Public  
Grand prix de la Sologne des étangs  
Recyclerie 1000 et 1 partages  
Achetons Triman  
Echo du Conseil communautaire du 25 septembre

**INFORMATIONS DIVERSES.....P-25 à 27**

Les « Caquesiaux »  
Vivre avec les hirondelles  
Recette d'Agnès  
Qu'est ce que le géocaching?  
Dépistage du cancer

**QUI FAIT QUOI À MARCILLY.....P-28 à 29**

**AGENDA, ÉTAT CIVIL.....P-29**

**CONTACTS UTILES.....P-30**

**BIENNALE DE SOLOGNE.....P-31**

**AU FIL DES BULLETINS.....P-32**



### Renouveau et permanence : la randonnée équestre du 2 juin

Bien que nous ayons changé le thème de la foire pour des raisons de contraintes sanitaires quant à la présence d'animaux, le premier weekend de juin est maintenant irrémédiablement associé à la randonnée à cheval de Marcilly dans le calendrier régional du tourisme équestre.

Pendant que les drones survolaient le champ de foire, 27 cavaliers se sont élancés sur les chemins du nord de notre commune. Nous tenons à remercier les propriétaires qui ont accepté le passage sur leurs terres, permettant ainsi une magnifique balade. Au détour d'un sentier ou d'un étang qu'il était beau d'apercevoir cavaliers et attelages. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

J-L Delaplace

**ET TOUJOURS...VISUALISEZ**

**LE BULLETIN MUNICIPAL**

**TOUT EN COULEURS !**

**<https://www.marcilly-en-gault.fr>**

PROCHAIN NUMÉRO : début janvier. Les différents articles sont à faire parvenir à la rédaction pour le 20 décembre, date butoir. Merci d'avance!

Aline MOLLER-GRASSER

[grasser.aline@gmail.com](mailto:grasser.aline@gmail.com)



### MARCILLY, COMMUNE COUPÉE DU MONDE...

Chères Marcigaultaises, chers Marcigaultais

Mardi 24 septembre, notre village s'est retrouvé dans le « noir ». Du moins, pour les utilisateurs de plus en plus nombreux du réseau « Internet », vecteur bientôt obligatoire pour nos transferts de données, en particulier avec les administrations publiques.

Ce n'est pas la première fois que cette situation se produit dans notre village, et sans doute pas la dernière...

Vous êtes nombreux à trouver ces anomalies de fonctionnement insupportables, surtout quand aucune solution de remplacement n'est prévue et que les informations communiquées sont erronées.

Sans attendre, j'ai alerté le fournisseur - Orange (ex France-Télécom) - afin de signaler la situation et d'obtenir des explications :

Je vous fais part des différents échanges écrits (SMS) que j'ai eus avec le directeur régional d'Orange. (par voie hertzienne, encore en service !)

**QUESTION** le 25/09 à 9h42 : ***Monsieur le Directeur ,Marcilly-en-Gault est à nouveau "dans le noir " depuis lundi 23 septembre par intermittence, mardi 24 après midi, complètement. Pouvez-vous me dire quand nous verrons le jour : impossible de travailler pour les kinés, la poste, les commerçants, la mairie ...Ce n'est plus tolérable***

***Merci de votre réactivité***

***Agnès Thibault. Maire de Marcilly-en-Gault***

**REPONSE** le 25/09 à 11h38 : *Madame le Maire, Une intervention est en cours sur notre site de Salbris qui alimente par faisceau hertzien l'équipement internet de votre commune. Je vous tiens informée.*  
*Frédéric Nicolas*

**QUESTION** le 25/09 à 16h43 : ***Que dois-je donner comme date et heure de reprise ? Je reçois des appels en continu : une semaine, deux jours, demain ? Il faut donner une réponse pour ceux qui ne peuvent plus travailler Merci***

**QUESTION** le 26/09 à 14h50: ***J'attends votre appel et je souhaiterais une explication écrite J'ai téléphoné à la NR afin de dire à mes habitants que je m'en occupe ; par ailleurs j'ai eu la sous-préfète au téléphone ce matin***

**QUESTION** le 26/09 à 16h07 ***Je souhaiterais un rapport écrit. Vos explications ne sont pas crédibles. Hier soir, il y avait encore un engin de chantier...pourquoi les sous-traitants ont-ils arrêté le chantier ....***

Le 26/09, j'alerte la « Nouvelle République et demande un communiqué dans la presse. Un communiqué paraît le 27/09 dans la Nouvelle République

**QUESTION** le 27/09 à 11h55: ***Le réseau est revenu Pouvez-vous me faire un compte rendu de l'incident et de l'intervention afin de l'insérer dans le bulletin municipal. Après enquête auprès des différents intervenants d'Orange, il est prouvé que ce sont les photos prises par mes services et envoyées par moi-même qui vous ont permis de réparer. Tant mieux. Mais pourquoi ne pas dire simplement les choses.***  
***Orange a coupé Orange. Il suffit de le reconnaître.***

**REPONSE** le 27/09 à 14h55: *Merci de cette confirmation de l'information que je venais de recevoir en interne. Je vous adresse une note cet après-midi.*  
*Frédéric Nicolas*

#### ECHANGES TELEPHONIQUES

Mercredi 25/09 : 10h39, 16h41, 17h30, 17h49 - Jeudi 26/09: 9h09, 15h10, 17h40 - Vendredi 27/09 : 18h28



**A l'heure où je rédige cet éditorial (mardi 1/10), je n'ai toujours pas de compte-rendu.**

---

**Résultat** : Concernant ces anomalies de fonctionnement des réseaux de communication en particulier, mais également pour tout évènement ayant une répercussion sur l'ensemble de la population, il convient d'alerter le secrétariat de la mairie (ou moi-même en dehors des heures d'ouverture de la mairie) afin d'éviter l'émiettement des réclamations et surtout « frapper » à la bonne porte et profiter du « poids » parfois reconnu du maire ! J'avais l'intention de consacrer l'éditorial de ce bulletin à « l'art de communiquer », à qui, où, quoi, quand, comment, ... l'actualité m'a coupé l'herbe sous le pied !

**Tirons-en une conclusion générale** : les bonnes relations ne peuvent exister qu'en dialoguant, répondant aux questions posées, respectant l'interlocuteur, montrant une volonté d'aboutir à une solution acceptable par les parties.

Votre maire, Agnès Thibault

## LA VIE COMMUNALE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2019

Membres présents : 12

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Marina BANAS, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Sébastien GAY, absent excusé, a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE-BONJUS.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

#### **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du mercredi 22 mai 2019
- Présentation de la création d'une micro-entreprise
- Point sur les travaux de l'hôtel de la Croix Blanche
- Participation financière de l'école privée
- Rapport et délibération du rapport de la Commission Locale des Transferts de Charges
- Présentation de l'adressage
- Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'association Familles rurales de Marcilly
- Organisation des différentes manifestations
- Questions et informations diverses

**Compte-rendu du conseil municipal du 22 mai 2019** : approuvé à l'unanimité

#### **Présentation d'une micro-entreprise :**

Mme Sarah MARSIAS, habitante de Marcilly en Gault, qui a reçu récemment le label des « Gourmets des régions de France » en tant que « Maître Décoratrice en Cake design » et travaille désormais en partenariat avec la boulangerie pâtisserie Contrepois de Romorantin (label d'or des Gourmets des régions de France) où elle répond aux nouveaux besoins en décoration de gâteaux de la clientèle, présente son projet d'animation d'atelier sur la commune : apprentissage du modelage de la pâte à sucre pour tout public (intergénérationnel, handicapé...) à raison d'1 séance par mois. Pour ce faire, elle demande l'utilisation à titre gracieux de la petite salle des fêtes, le temps que le labo qu'elle fait aménager dans sa maison soit opérationnel.

Le Conseil décide d'encourager cette initiative et accède à sa demande, sous réserve de trouver un créneau compatible avec les autres activités déployées sur la commune.

#### **Point sur les travaux de l'hôtel de la Croix Blanche :**

En l'état d'avancement actuel, la réception des travaux est prévue pour la mi-septembre.

#### **Participation financière de l'école privée :**

Par courrier en date du 7 juin 2019 M. le Préfet enjoint Mme le Maire de faire délibérer le conseil municipal sur l'autorisation de paiement de cette dépense obligatoire due au titre de fratries de Marcilly fréquentant l'école privée de Saint Viâtre. Le montant initialement réclamé



---

était de 2800 € ; après vérification il a pu être ramené à 915,15 €. S'ensuit un débat sur la forme : pourquoi faire délibérer sur une dépense *obligatoire* ? S'agit-il de donner son accord sur un montant renégocié sur nos bases déjà délibérées en conseil et finalement accepté ? Puis un débat sur le fond : les parents qui font le choix de l'école privée devraient l'assumer en totalité ; d'aucuns répondent que l'école privée propose des prestations que n'assure pas l'école publique, prestations qui justifient ces choix - ce en quoi la loi trouverait son fondement - admettant par ailleurs qu'en milieu rural ces dispositions pouvant conduire à terme à la fermeture de classes, ne devraient pas être appliquées....D'autres argumentent sur la base de la neutralité et au final de la laïcité au sens strict....

Pour mettre un terme provisoire à ce débat, le Conseil *prend acte* de l'accord de la Préfecture sur le montant proposé par la commune.

### **Rapport et délibération du rapport de la Commission Locale des Transferts de Charges :**

Tableaux à l'appui, Mme le Maire retrace l'historique des attributions de compensation depuis 2004 sur les 2 communautés de communes concernées (la CCSR d'abord, puis la CCSE) pour aboutir au montant de 6237,37 € au titre de la réintégration de Marcilly au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Par ailleurs l'impact GEMAPI suite à la fusion des syndicats d'entretien du bassin du Beuvron et le transfert de la compétence à la Communauté de Communes s'élève à -1929,61 €, portant l'attribution de compensation au montant final de 4973,76 €. Le Conseil vote en faveur de ces dispositions.

### **Présentation de l'adressage :**

L'opération étant indispensable avant l'arrivée de la fibre optique, tout doit être réalisé avant le 31 décembre prochain. Une commission est constituée en vue d'une formation de 3h prévue début septembre.

### **Refuge de Salbris :**

La commune de Marcilly se déclare toujours adhérente sur le principe mais disposée à ne verser la contribution demandée de 549 € que sous la réserve de la production des comptes.

### **Convention : locaux communaux, mise à disposition à l'association Familles rurales de Marcilly :**

Nécessaire pour l'exercice de sa mission d'accueil dans le cadre de la garderie scolaire et du centre de loisirs. A une question posée sur la gestion de cette association, Mme le Maire répond qu'il est encore trop tôt pour faire le bilan, mais qu'il convient que la commune intervienne en soutien de cette association qui œuvre dans des conditions difficiles au bénéfice des familles.

### **Organisation des différentes manifestations :**

6 juillet 11h : inauguration de l'œuvre murale sur le pignon du centre de secours dans le cadre de la Biennale de Sologne

6 juillet 18h : départ de la randonnée dînatoire organisée par les Randonneurs marcillygaultais

7 juillet : méchoui du Tennis club de Marcilly à midi

Retransmission de la finale de la Coupe du Monde du foot féminin à 17h à la salle des fêtes

10 juillet 18h : réunion du comité syndical du Pays de grande Sologne à la salle des fêtes de Marcilly

### **Questions et informations diverses :**

- En relation directe avec les travaux du gîte : remboursement à hauteur de 1000 € des frais de déplacement du compteur électrique sur mur mitoyen, indispensable pour la poursuite des travaux.
- Meilleur fonctionnement de l'application « Panneau pocket »
- Remerciements reçus de la part du Comité de la Foire
  - Remerciements reçus pour la mise à disposition de la salle des fêtes à la suite d'obèques
  - Rappel : raccordement aux eaux usées obligatoire depuis 2012 ; dorénavant l'assainis-



sement sera systématiquement facturé

- Panne d'internet et de téléphone fixe du dimanche 23 juin au vendredi 28 juin, en pleine canicule : intervention très efficace de Mme la Sous-Préfète face au manque de réactivité d'Orange ! Mise en place d'une antenne Orange sur le château d'eau ?
- Nichoir en ruine au lavoir : à retirer
- Affichage sauvage à nettoyer : rappeler la défense d'afficher hors panneaux prévus à cet effet
- Bloc-prises devant la salle des fêtes : à étudier pour éviter la multiplication des câbles lors de manifestations extérieures
- Rideaux salle des fêtes : certains doivent être remplacés par l'entreprise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019

Membres présents : 10

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Régis DEXANT, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absentes excusées :

Marina BANAS

Gaëlle FORNETTE-BONJUS, a donné son pouvoir à Sébastien GAY,

Patricia ROBIN-IBANEZ, a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 02/07/2019
- Convention pour le Relais d'Assistantes Maternelles
- Point sur les travaux du Gîte
- Tarifs Gîte
- Point sur la rentrée scolaire
- Présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs
- Travaux de sécurisation
- Délibération RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Questions et informations diverses

### ***Procès-verbal du conseil municipal du 02/07/2019 :***

Approuvé à l'unanimité

### ***Convention pour le Relais d'Assistantes Maternelles :***

La CCSE propose nouvellement ce service et il n'est plus opportun de signer une convention avec la CCSR.

### ***Point sur les travaux du Gîte :***

La fin des travaux est proche : dès que l'escalier sera posé (semaine 38) une visite des lieux sera organisée pour tous les membres du conseil. En l'absence de solde définitif, on peut déjà constater que le dépassement du coût des travaux a été limité.

L'inauguration du gîte et de la salle des fêtes aura lieu le samedi 14 décembre matin en présence de Mme la Ministre Jacqueline GOURAULT. M. le Président du Conseil Régional et M. le Président du Conseil Départemental ont également été contactés.

Question de l'adhésion aux Gîtes de France : après discussion il apparaît opportun d'obtenir ce label. En effet, en matière de communication, de référence à une catégorie (nombre d'épis) de guide dans l'aménagement et la gestion du gîte, cet accompagnement peut être



---

précieux la 1<sup>ère</sup> année. Passée la phase d'expérimentation le conseil avisera s'il y a lieu ou non de renouveler le contrat. Une extension sur le site de la mairie permettra aux clients potentiels de consulter le planning d'occupation ; toutefois les réservations se feront en mairie.

M. Jacky GAY a proposé, par l'intermédiaire de son fils, sa collaboration bénévole à la gestion du gîte : il en est vivement remercié.

#### **Tarifs Gîte :**

Une étude de prix a été faite à partir des pratiques des gîtes alentour. Il est décidé d'attendre les résultats de la visite des Gîtes de France pour statuer définitivement sur la grille à appliquer.

#### **Point sur la rentrée scolaire :**

Nouvelle Directrice à Marcilly, Mme Marion COSTA. Une nouvelle Inspectrice également, venue avec 3 collègues pour compter les élèves le jour de la rentrée...

Contact a été pris avec le diabétologue du CHR d'Orléans pour le suivi d'un élève.

#### **Présentation du rapport d'activités de la CCSE :**

Document fourni et très intéressant. Des questions se posent quant à la gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale : Mme le Maire est en charge de rassembler les informations nécessaires.

#### **Travaux de sécurisation :**

Cette opération comporte plusieurs volets (réalisation de 3 plateaux en sortie de village, aménagement d'un chemin piétonnier route de Salbris, votés lors du conseil municipal du 23 janvier 2019, s'y ajouteraient éventuellement l'éclairage pour cette section et peut-être la voirie et l'éclairage de l'impasse du Marais). Une demande de plateau route de Selles St Denis a été reçue en Mairie.

Elle peut faire l'objet de 3 types de subvention (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Dotation d'Aménagement de Développement Durable, Dotation de Solidarité Rurale) avec des règles propres... Devant la complexité du montage, Mme le Maire propose de présenter lors d'une prochaine réunion, un tableau récapitulatif permettant d'éclairer les choix, de dégager les priorités en toute sécurité financière.

En marge il y a lieu de s'informer sur le projet de déviation des camions à partir de Neung sur Beuvron en direction de Romorantin.

#### **Délibération RGPD :**

Cette mise en place obligatoire est portée par la CCSE qui demandera à chaque commune bénéficiaire sa contribution.

#### **Questions et informations diverses :**

- Organisation par Sologne Nature Environnement d'un géocaching (chasse aux trésors) sur la faune, la flore, le patrimoine mercredi 23 octobre 2019 sur les chemins communaux de Marcilly. Rendez-vous place de l'Église à 18h.
- Bloc-prises devant la salle des fêtes pour éviter la multiplication des câbles lors de manifestations extérieures : le coût en l'état actuel s'élève à 4 500 €. Jugé trop important pour l'instant par rapport à la fréquence d'utilisation.
- La Mairie a reçu le PV de bornage du géomètre dans le litige avec Mme O. GANGNAT : celui-ci a établi que le fossé appartenait à celle-ci ; de fait l'entretien lui incombe.
- Vœux du Maire : soirée du 4 janvier 2020
- Indemnité à verser au diocèse pour le gardiennage de l'église : 120.97 €
- Restes à recouvrer : la Perception s'est montrée très efficace dans le recouvrement des factures d'eau notamment. Il y a lieu tout de même d'admettre en non-valeur (ANV) certaines



créances éteintes (2862.80 € + 213.80 € pour la commune et 1510.87 € + 25.24 € sur le budget de l'eau)

- Accès à la déchetterie de Neung pour les Marcigaultais : la proximité l'imposerait, mais l'appartenance des communes à des syndicats différents pourrait induire un surcoût pour le SMICTOM. La question va être soulevée afin que le bon sens l'emporte.
- Ecole privée : la facturation par le diocèse se poursuit.
- Classe verte de Mme GAYTE, professeure des écoles : celle-ci a fait parvenir à la mairie un livret fabriqué par les élèves. Qu'elle en soit remerciée !
- Devoir de mémoire : suite aux cérémonies du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Provence le 15 août 1944, proposition est faite de nommer une rue ou une place en souvenir de cet évènement.
- Les prochains travaux de mise à jour de l'adressage pourraient en être l'occasion.
- Prévention routière (rappel) : séance destinée aux Séniors et autres le 17 octobre 2019 à 14h30 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

## ETAT DE LA DETTE

### ETAT RECAPITULATIF DES TABLEAUX DE LA DETTE AVANT ET APRÈS L'OPÉRATION « GÎTE »

ANNÉE	ANCIENNES ÉCHÉANCES À PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT		NOUVELLES ÉCHÉANCES À PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
		INTÉRÊTS	CAPITAL		INTÉRÊTS	CAPITAL
2017	48 691,62	4 467,04	44 224,76			
2018	36 099,06	2 878,93	33 220,13			
2019	23 505,62	2025,19	21 480,43	48 116,66	9 421,10	38 695,56
2020	13556,60	1 342,10	12 214,50	188 167,64 *	8471,35	179 696,29
2021	13 556,60	1 040,97	12 515,63	36 832,64	6 564,44	30 268,20
2022	13 556,60	731,53	12 825,07	36 832,64	5 980,04	30 852,60
2023	13 555,60	413,59	13 143,01	36 832,64	5 328,25	31 449,79
2024	8 267,64	129,96	8137,88	31 543,88	4 815,67	26 728,21
2025	3 252,39	19,41	3 232,98	26 528,42	4 417,17	22 111,25
2026				23 276,04	4 105,36	19 170,68
2027				23 276,04	3 808,42	19 467,62

\* soit 150 000 € de remboursement du prêt relais pour la TVA et 38 167.64 € : annuité « normale »

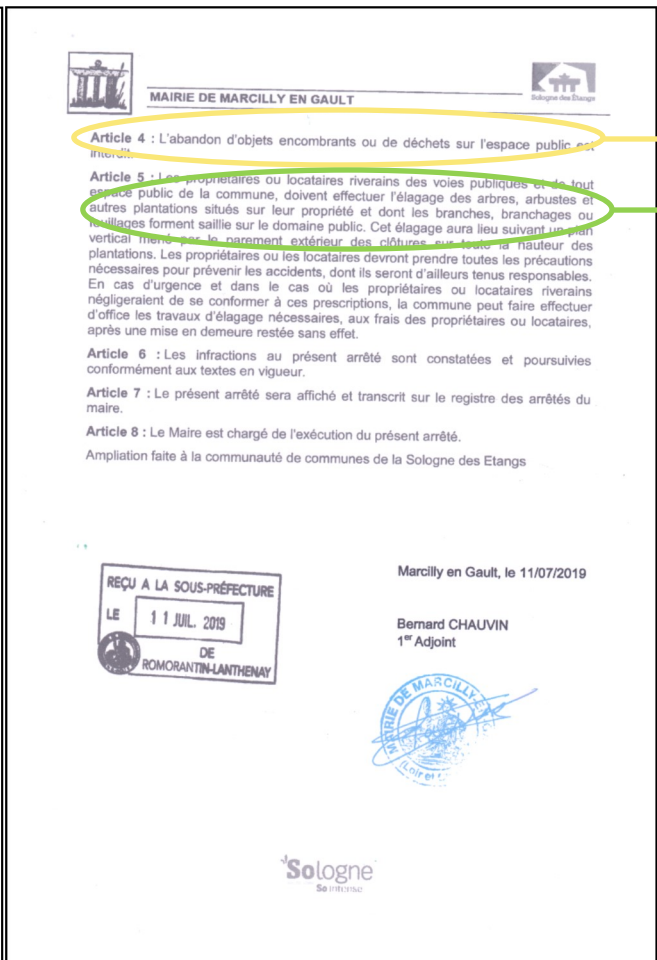
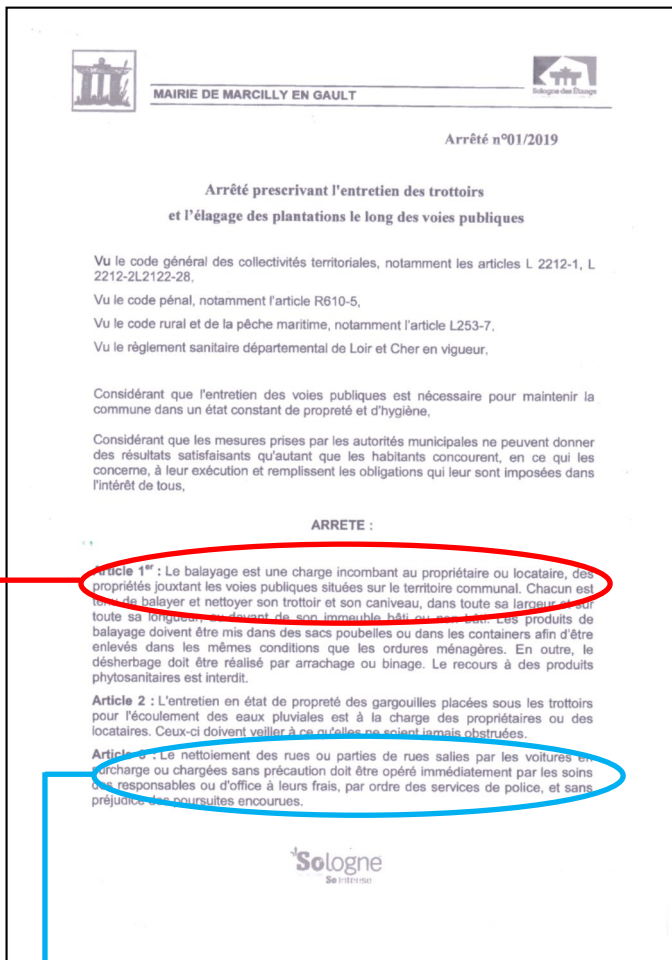
### EAU ET ASSAINISSEMENT

ANNEE	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE	DETTE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER DE L'EXERCICE	ECHEANCES DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS	CAPITAL
2019	95 000.00	40 290.00	10 917.95	1 411.87	9 506.08
2020	95 000.00	30 783.92	10 917.95	1 093.51	9 824.44
2021	95 000.00	20 959.48	6 776.96	793.10	5 983.86
2022	60 000.00	14 975.62	5 396.47	599.02	4 797.45
2023	60 000.00	10 178.17	5 396.47	407.13	4 989.34
2024	60 000.00	5 188.83	5 396.38	207.55	5 188.83





# ARRÊTÉ MUNICIPAL



**RAPPEL** : Balayage et nettoyage par les propriétaires ou locataires du trottoir et du caniveau sur la largeur et la longueur devant leurs bâtiments bâtis ou terrain non bâtis.

Le nettoyage des rues salies par des voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être fait par les responsables ou d'office à leurs frais

**RAPPEL** : Les décharges sauvages sont interdites

**RAPPEL** : L'élagage des arbres, arbustes et autres plantations qui dépassent sur le domaine public doit être fait par les propriétaires ou locataires, verticalement par rapport à la clôture afin de prévenir des accidents éventuels (chute de branches par exemple).



Éloge de la paresse ...!!! Dur de mettre les bouteilles dans le conteneur !



## FESTIVITÉS DU SAMEDI 13 JUILLET 2019

La canicule était à nouveau au rendez-vous...après un concours de boules en début d'après-midi, peu disputé, et pour cause, mais où la famille CHAUVIN s'est distinguée, les enfants arrivèrent peu à peu, accompagnés, pour les jeux organisés par les conseillers municipaux (château gonflable, pêche à la ligne, course à pied, lancer d'œufs, course en sac...) et le goûter offert par la commune.

Revue des pompiers à 19h, en musique avec le Réveil de Marcilly, puis vin d'honneur et repas champêtre. Soirée très conviviale dans l'attente du feu d'artifice installé et tiré par les agents techniques de la Commune.

Merci aux Marcigaultaises et aux Marcigaultais pour leur participation en nombre et à l'année prochaine !



## MAISONS FLEURIES

La Commission « maisons fleuries » a sillonné le village le 3 juillet 2019 et établi le palmarès suivant :

M. et Mme FOUCAULT Robert  
M. et Mme PICOT Gérard  
Mme CORDIER Patricia  
ex aequo M. et Mme ARDOUIN Claude / M. et Mme ROUSSEL Jean-Charles  
M. et Mme LEFEBVRE Jean-François  
M. et Mme TISSIER Jacques  
M. RENAUD Robert  
M. et Mme RENAUD Claude  
ex aequo Mme CANIZARES Denise / M. et Mme CHARPENTIER Jean



Bravo aux lauréats et merci aux autres habitants qui tout en se faisant plaisir en fleurissant leur environnement, même modestement, participent au charme du village !

## TOURISME : DU NOUVEAU SUR LE CHEMIN DE FOUSSYDOIRE

L'inscription du circuit dit « de Foussydoire » dans le plan départemental doit avoir pour conséquence la mention de la commune de Marcilly en Gault sur tous les sites et dans tous les guides de tourisme.

Excellente opportunité au moment où la commune termine les travaux du gîte de groupe au centre du bourg !

En contrepartie la commune a dû installer 3 pupitres sur le thème de la fragilité du milieu naturel, financés en partie par le département. Les voici !



## RÉCOMPENSES À DES EMPLOYÉS AGRICOLES DE MARCILLY

Les 22 et 23 juin a eu lieu à Salbris le Comice Agricole de l'Arrondissement de Romorantin organisé par la com-com de la Sologne des Rivières pour la partie festive et la Société Départementale d'Agriculture de Loir et Cher pour la partie agricole.

A l'occasion de cette manifestation la tradition veut que la Société d'Agriculture mette à l'honneur les employés agricoles (ayant pour couverture sociale la Mutualité Sociale Agricole) des communes de la com-com et exceptionnellement la commune de Marcilly en Gault dont les employés n'avaient pas été récompensés lors du comice de la Sologne des Etangs à Neung sur Beuvron.

Ont donc été mis à l'honneur à la demande de leurs employeurs :

**THIERRY GUENON** pour 10 ans de bons et loyaux services à E A R L Poupat de Fougerie

**PASCAL ROUSSEL** pour 28 ans de bons et loyaux services à la S E I L Boisrond

La remise des récompenses a été effectuée par Madame THIBAUT Maire de Marcilly en Gault et Monsieur PELLETIER Président de la Société Départementale d'Agriculture.

Félicitations à ces deux récompensés qui œuvrent pour le maintien de l'Agriculture en Sologne et en particulier à Marcilly en Gault.

J-C Roussel



## PRIX DE L'EAU À MARCILLY

**PETIT RAPPEL :** Selon la note d'information de l'Agence de l'Eau de mars 2019, le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de **4,12 euros TTC/m3**.

La facturation de l'eau exploitée en régie directe à Marcilly en Gault s'élève à **moins de 3 euros TTC/m3 !**



L'équipe pédagogique du Centre de Loisirs, composée de Margaux FORNETTE, Ethan DEWILDE et moi-même, proposait un panel diversifié d'activités à une quinzaine d'enfants en moyenne du village et des alentours.

La première semaine était consacrée à l'univers de Disney : séance de cinéma avec pop corn maison, chasse aux trésors et lors de la journée inter centres de la communauté de commune Sologne des Etangs les ados de l'Adolescence de Neung nous avaient préparé un grand jeu costumé sur le thème avec défilé de princesses, concours de tir à l'arc mais aussi quizz pour tester ses connaissances !



La deuxième semaine était sur le thème du cirque en écho au camp inter centres à ST VIÂTRE où 50 enfants se sont réunis. Découverte du monde du cirque et de ses disciplines avec en point d'orgue le magnifique spectacle où les enfants de tous les centres ont participé. Mais aussi une nuit camping au Centre mémorable pour les petits bouts !

La troisième semaine se voulait écologique nature et visait à éveiller les enfants sur le recyclage. Bien que les fortes chaleurs nous aient forcé à adapter le planning, les enfants ont profité de l'intervention d'Ugo de la Fédération des chasseurs du LOIR et CHER qui leur a expliqué que même les Insectes recyclaient les déchets naturels et de celle de Lorène du SMICTOM de NOUAN LE FUZELIER qui nous a fait vivre une Pira'tri plus vraie que nature qui nous a fait découvrir la filière du tri sélectif et le recyclage des déchets.

La dernière semaine sur le thème Tranquille Emile.... nous a permis de partager des petits bonheurs simples comme une partie de pêche avec l'Association de Pêche de Marcilly avec des cannes « Maison » et de prendre le temps de buller à la piscine. C'est sur cette note que nous avons conclu le séjour avec un « Apér'au Centre » en toute convivialité préparé par les enfants de A à Z.

Bref l'été fut chaud, l'été fut BEAU ! Merci à toutes les personnes (Intervenants Extérieurs, Parents bénévoles, personnes de l'association Familles Rurales Marcilly) et à mon équipe qui ont permis de réaliser ce premier séjour de Juillet.

Je profite de cet article pour vous rappeler que le Centre de Loisirs est ouvert toute l'année les mercredis et lors des vacances scolaires (sauf celles de Noël et 3 semaines en Août) aux enfants de MARCILLY mais pas que ! Nous accueillons aussi avec plaisir les enfants en résidence secondaire, en vacances en familles ou ceux des villages alentour dans la limite de 35 enfants. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et inscrire les enfants.

Ce service public qui ne fonctionne que grâce à l'implication et la bonne volonté de tous est une chance dans une petite commune rurale telle MARCILLY. Souhaitons à nos petits loulous de nombreux étés comme celui-ci.

M. SECRET



Journée inter centre à NEUNG

Nuit de camping au centre



Les petits pingouins lors du spectacle de cirque

En sortie piscine

Les campeuses de Marcilly (camp cirque)



## VŒUX DU MAIRE

**Réservez d'ores et déjà votre soirée du 4 janvier 2020  
à partir de 18H30**

## ALERTE FISSURES

**Si votre maison présente des fissures ou autres altérations extérieures et/ou intérieures dues à la sécheresse 2019 il faut déposer un dossier à la mairie dans les meilleurs délais** pour défendre notre commune auprès de l'Etat afin qu'elle soit reconnue en état de catastrophe naturelle sécheresse. Le dossier doit être manuscrit, précis dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène, ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier qui peut être accompagné de photographies des dommages et comporter votre nom, prénom et adresse.

**Si l'arrêté de catastrophe naturelle est pris par les autorités préfectorales**, les sinistrés ont dix jours pour déclarer les dommages subis à leur assurance (comme pour un sinistre classique).

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

**JEUDI 17 OCTOBRE 2019 DE 14H30 A 17H SALLE DES FÊTES**

Séquence de **sensibilisation à la sécurité routière** pour les seniors mais aussi pour les autres : révision du code de la route, reconnaissance des nouveaux panneaux, accès dans les ronds-points...

**Venez nombreux profiter de cette remise à niveau !**

## REMERCIEMENTS

**LES SAUVETEURS EN MER DES SABLES D'OLONNE REMERCIENT...** A l'initiative d'une Marcigaultaise une somme d'argent a été collectée et adressée à cette station de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

## JEU DES 1000 €

Le jeu de FRANCE/INTER sera enregistré à la salle des Fêtes le jeudi 19 décembre à 18h30 (2 enregistrements) pour une diffusion à l'antenne à partir de 12h45 les 16 et 17 janvier 2020.

## RENDEZ-VOUS DE JUILLET



Cela tend à devenir un rendez-vous incontournable pour les marcigaultais vers la fin juillet, anniversaire de l'ouverture de « **CHEZ TIPHAINE** »

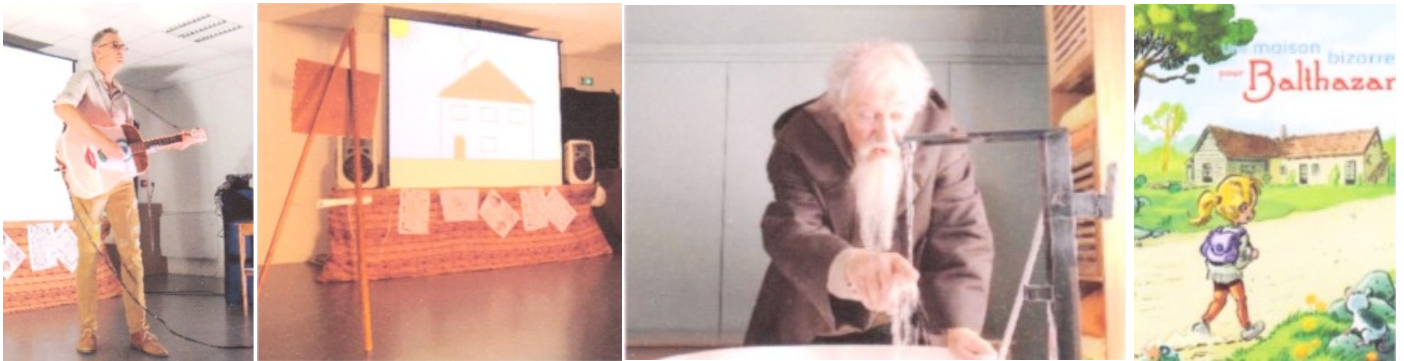
Les marcigaultais sont nombreux à faire la fête, ambiance assurée au village : 160 repas servis !

**ACTIVITÉS SCOLAIRES ANNÉE 2018/2019**

**PREVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES POUR LES CLASSES DE MATERNELLE, CP-CE1-CE2**

Grâce aux bénéfices du marché de Noël, les enfants ont pu participer à l'animation proposée par Sylvain Janiak sur la prévention des risques domestiques et l'évolution des maisons au fil du temps.

**UNE MAISON BIZZARD POUR BALTHAZAR**



**JOURNEE AU DOMAINE DU CIRAN POUR LA CLASSE MATERNELLE**

Un grand merci à l'Association Culturelle et Viticole de Marcilly qui a permis de financer cette sortie ! Au programme, découverte du milieu de la mare (pêche de petites bêtes, métamorphoses, chaîne alimentaire) et construction d'une cabane.



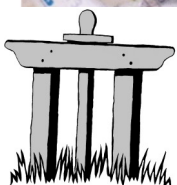
**L'ART TOUT AU LONG DE L'ANNÉ EN CLASSE DE CP, CE1, CE2**



LAND ART \*



ACTION PAINTING \*

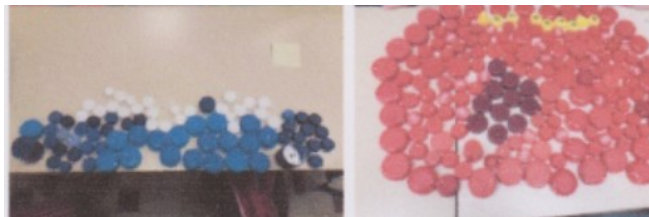
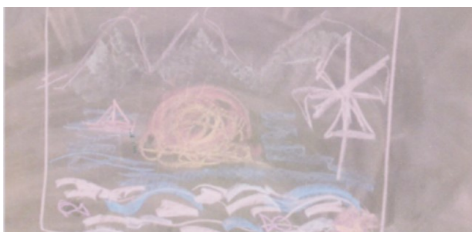
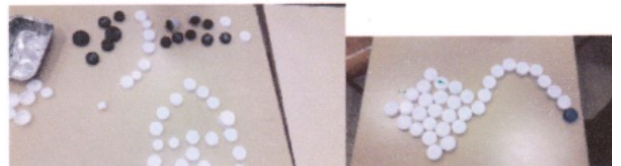




ACTION PAINTING \*

## TRAVAIL ENTRE CITOYENNETÉ/ENVIRONNEMENT ET CRÉATION

- Création d'une fresque inspirée du street'art avec des bouchons plastiques récupérés de différentes couleurs
- Tri par couleur, manipulation
- Tentatives de petites réalisations
- Réflexions par rapport aux couleurs et au nombre de bouchons par couleur
- Choix d'un thème pour la fresque
- Réalisation de la fresque sur support en aplat avec adaptation due au matériel et aux grandeurs des différents éléments à réaliser
- Rendez-vous dans la cour pour le résultat
- Tous les éléments seront ensuite récupérés et recyclés ou donnés à des associations notamment pour les bouchons



- Intervention de Valérie Lugon dans le cadre de la Biennale de Sologne et sculpt' en Sologne pour des sculptures réalisées avec la classe de CP/CE1/CE2



- Venue dans l'école de Sylvain Vaniack, notre intervenant théâtre de l'an dernier, pour un spectacle interactif sur la prévention des risques domestiques

Classe de Mme METIVIER



## Sortie Sologne Nature Environnement

Les élèves de CE2 se sont joints à la classe de CM1-CM2 pour bénéficier d'une sortie animée par Sologne Nature Environnement. L'objectif pédagogique était d'apprendre pourquoi et comment ont été creusés les nombreux étangs de Sologne, ainsi que d'observer la flore typique des bords d'étang. Un événement inattendu a pimanté la sortie : un élève a trouvé une authentique tortue locale, une cistude d'Europe. 2 personnes de SNE sont arrivées sur le site afin de la peser, mesurer et de la marquer, afin de pouvoir l'identifier lors d'une prochaine observation.



## Sortie scolaire de fin d'année

Notre classe de CM1-CM2 est partie 2 jours dans la Vienne pour sa sortie scolaire. Le premier jour a été placé sous le signe de l'Histoire : découverte de la réplique d'une sculpture préhistorique datant de la période de la grotte de Lascaux puis atelier « faire du feu », particulièrement apprécié par les élèves. Changement de période ensuite, avec une visite ludique d'un château médiéval surplombant la rivière de l'Anglin, dans un cadre magnifique. Après une nuit au camping, les élèves ont pu visiter la réserve zoologique de la Haute-Touche. Les élèves, les parents accompagnateurs et l'enseignante ont apprécié ces 2 jours sortis de l'ordinaire!



## Fabrication d'un épouvantail à partir d'objets recyclés

Dans le cadre de la biennale de Sculpt' en Sologne, une artiste est intervenue dans notre classe pour nous aider à construire un épouvantail à partir d'objets à recycler apportés par les élèves. Il a trouvé naturellement sa place dans le jardin cultivé par les élèves.



## Tous à la pêche !

Les élèves de CM1-CM2 sont partis à l'assaut des poissons de l'étang de Marcilly-en-Gault, encadrés par les bénévoles de l'association locale de pêche.



Mme P. GAYTE





## FÊTE DE FIN D'ANNÉE REMISE DES PRIX

Ce samedi 29 juin 2019 les enfants de l'école ont « fait le spectacle » à la Salle des Fêtes dans la joie et la bonne humeur même si on devinait parfois un peu de stress et d'appréhension.

Merci à eux pour tout ce travail, pour ce bon moment passé ensemble, merci aux maîtresses et à tous les personnels qui ont œuvré pour cette réalisation.



Un grand MERCI en particulier à Mme Magali METIVIER, Professeure des Ecoles et Directrice de l'Ecole Saint Exupery de Marcilly pendant de longues années, qui a obtenu sa mutation pour Romorantin.

Après le spectacle Mme le Maire entourée de ses Conseillers a procédé à la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 en partance pour le Collège.



## VIE ASSOCIATIVE

### LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Jacky CHARTRIN	02 54 96 13 05
AMICALE des SAPEURS POMPIERS	Stéphane AUGER	02 54 96 00 05
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77



**LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY (suite)**

COMITÉ de la FOIRE de MARCILLY	Vincent VAISSIERE	07 82 63 65 96
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Jacky CHARTRAIN	02 54 96 13 05
Le RÉVEIL de MARCILLY	Jean Pierre MIGNOT	02 54 96 31 78
Les ENFANTS MARCIGAUTAIS	Frédéric CHARBONNIER enfantsmarcigaultais@gmail.com	
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Guy DELAPIERRE	02 54 96 15 41
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Jeux de société)	Chantal YOUNÈS	06 21 28 57 84
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Marcel SIVOYON	02 54 96 67 09
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. MÉTIVIER, P. GAYTE, N. JOUBERT	voir école
TENNIS	Virginie DUPRAY	02 54 98 14 65
SECOURS CATHOLIQUE et AMIS d'EMMAÛS	Simone GUÉNON	02 54 96 67 31
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
FAMILLES RURALES	Matthieu PICOT assocfamilles.ruralesmarcilly@sfr.fr	
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89

**TENNIS CLUB DE MARCILLY**

**Marcilly en Gault**

**Samedi  
26  
Octobre  
2019**



**LOTO**

à la Salle des fêtes

1 carton 4€  
4 cartons + 1 grt 15€  
7 cartons + 1 grt 20€  
1 planche + 1 carton grt 18€

Partie Bingo

**Nombreux lots à gagner :**

Bon d'achats 100€; 200€, Téléviseur LED 124cm, Cafetières  
Expresso, lave linge, Pompe à Bière, Plancha à gaz, paniers garnis...

**Ouverture des portes à 19h – Début des jeux à 20h**

**Buvette et restauration sur place :** Frites, Sandwichs,  
gâteaux, crêpes, ...

Places limitées, réservations possibles au  
06.64.98.02.46/06.46,38,37,45  
(de 18h à 20h du lundi au vendredi)



## ASSOCIATION VIE ET SANTÉ

### VIVE LA RENTRÉE

Venez reprendre ou découvrir les activités diverses et variées encadrées par des professionnels.

- Le yoga le lundi de 17h30 à 18h45 ou de 19h00 à 20h15.
- L'atelier cartonnage et encadrement le mardi de 13h30 à 16h30 (1 cours par mois).
- Le club de jeux d'échecs le mardi de 18h30 à 19h30.
- La gymnastique le mercredi de 18h30 à 19h30.
- Le club de jeux (belote, scrabble et autres) le jeudi de 14h00 à 17h00.

### Nous proposons deux nouvelles activités :

- 3 ateliers créatifs dans le mois le mardi de 14h00 à 17h00 (cartonnage libre, couture, tricot etc).
- Le Pilates le mardi de 17h00 à 18h00

### MONTANT DE L'ADHESION :

108 € pour la gymnastique.

108 € pour le Pilates

120 € pour le yoga.

(170 € pour deux activités, 240 € pour trois).

129,50 € pour l'atelier créatif cartonnage & encadrement.

107,50 € pour les échecs.

2,50 € pour le club de jeux (coût de l'assurance).

2,50 € pour les ateliers créatifs libres (coût de l'assurance).

### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Chantal YOUNES 06 21 28 57 84

Sylvie MASSE 02 54 96 69 47

Evelyne CEBEIRO 02 54 96 69 57

## ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE

Depuis le 16 Mars, date d'ouverture de la pêche, l'étang communal des Aubiers a connu une fréquentation importante.

La canicule n'a pas trop eu d'impact sur l'assiduité des pêcheurs ; certains week-end des familles entières sont venues profiter du cadre, du soleil et d'un peu de fraîcheur apportée par l'étang.

Courant Juin, des élèves de l'école primaire St Exupéry, accompagnés par leur professeure des écoles et par certains parents, ont été initiés aux joies de la pêche par le Président en personne et ses gardes-pêche. Les enfants ont, semble-t-il, été contents de cette expérience.



« Les élèves de CM1-CM2 sont partis à l'assaut des poissons de l'étang de Marcilly-en-Gault. En quelques séances, les élèves, débutants ou déjà pêcheurs, ont pêché puis relâché plus d'une dizaine de poissons. De bons moments passés au bord de l'eau ! » Madame GAYTE

Et puis en Juillet, des « petits vacanciers » du centre aéré, sous la houlette de Mathilde, ont également fréquenté l'étang pour découvrir à leur tour l'art de la pêche. L'association se dit prête pour renouveler l'essai l'année prochaine, si besoin est.

La fermeture est prévue le Dimanche 17 Novembre, en attendant cette date, les carapistes peuvent toujours venir faire les « 24 heures ».

L'étang sera peut-être vidé et pêché après sa fermeture, mais avec la sécheresse qui sévit toujours, rien n'est encore officiel.

Le président  
Guy Delapierre

## ASSOCIATION CULTURELLE et VITICOLE de la SAINT VINCENT



### LES VENDANGES AU CLOS DES ÉTOURNEAUX

Les bénévoles de l'association, les enfants de l'école Saint Exupéry, leurs professeurs et les parents d'élèves ont organisé la récolte des raisins par un après midi chaud et ensoleillé.

Du fait de la sécheresse et de la canicule les grappes étaient pour certaines maigrichonnes, et malgré les filets, des oiseaux avaient réussi à se faufiler et à chiper des grains mais au dire de petits vendangeurs, très sucrés !!!!! Certainement un bon cru en terme de qualité cette année

Ph.M

## LA RANDONNÉE DINATOIRE DE JUILLET



L'affluence des participants près de la fresque du centre de secours, derrière la mairie





L'encadrement/sécurité de la randonnée  
et dernières recommandations avant le départ

C'est par une chaude et belle fin d'après midi ensoleillée que s'est déroulée la randonnée dinatoire organisée par les Randonneurs marcillygaultais. Beau succès, d'affluence : 194 participants à cette soirée sur réservation affichant complet. En effet, les organisateurs ne peuvent accueillir plus de monde, c'est la capacité de la salle des Fêtes qui fixe le nombre maximum d'inscriptions. Les bénévoles de l'association avaient bien fait les choses et nul doute que cela participe avec l'animation musicale et le choix du parcours à la bonne réputation de cette manifestation.



Les bénévoles au premier point de pose « apéro »



Les bénévoles préparant le plat principal de la randonnée dînatoire

L'Assemblée générale des Randonneurs marcillygaultais a eu lieu le 27 septembre, a approuvé le rapport moral et financier et fixé les projets de l'année. Tous les dimanches à 7h45 des randonneurs se donnent rendez-vous pour un covoiturage derrière la mairie.



# FOOTBALL CLUB DE MARCILLY



La saison 2019-2020 commence pour les p'tits verts avec une toute nouvelle équipe. En effet, le recrutement a été fructueux en cette rentrée. Premièrement, afin de pallier aux nombreux départs mais surtout, pour permettre, on l'espère un nombre suffisant de joueurs pour tous les matchs et ainsi, éviter une saison compliquée comme la précédente.

Tous ces nouveaux joueurs sont dans l'esprit de l'équipe, où convivialité et amitié sont les maîtres mots. Bienvenue et bonne chance à ces nouveaux p'tits verts !

La porte reste malgré tout grande ouverte à toute personne aimant le football et pour qui ces mots font écho. On n'est jamais de trop ! Ainsi, le F C Marcilly recrute joueurs, dirigeants, bénévoles et autres supporters... Bonne ambiance garantie !



D'autre part, les deux tournois de pétanque estivaux organisés par le F C Marcilly ont, une fois de plus, remporté un franc succès. L'ensemble des membres du club remercie les marcigaultais (et autres) d'être venu partager ce moment ensemble. C'est toujours un plaisir de voir ou revoir autant de personnes réunies autour d'une passion commune ! J'en profite pour remercier vivement toutes les entreprises qui, chaque année, offrent gentiment des lots pour de nombreux participants.

En espérant une belle saison footballistique, on vous attend chaleureusement aux abords du terrain !

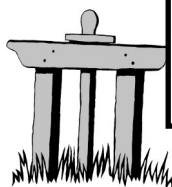
Le Président F. Desprez

## L'ÉQUIPE



### CALENDRIER DES MATCHS 2019-2020

Championnat		Coupe des Châteaux	
15/09 à 13h	Salbris - FCMarcilly	29/09	Chaumont s/Tharonne - FCMarcilly
22/09 à 15h	FCMarcilly - Chaumont s/Tharonne	13/10	FCMarcilly - Salbris
6/10 à 13h	Pruniers - FCMarcilly	17/11	FCMarcilly - ?
20/10 à 15h	FCMarcilly - Chat/Lang/Men.		
3/11 à 15h	Mur - FCMarcilly		
9/11 à 19h	Romorantin SRC2 - FCMarcilly		
24/11 à 15h	FCMarcilly - St Julien		
1/12 à 13h	Villefranche - FCMarcilly		
15/12 à 15h	FCMarcilly - Ent. VNC Foot		



**UNE QUESTION ? AYEZ LE RÉFLEXE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**Maison  
de services  
au public

7 rue Henry de Geoffre 41210 NEUNG SUR BEUVRON

Tél : 02 54 76 84 47

rsp@sologne-des-etangs.fr

Lundi : 9h00-12h00Mardi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00Jeudi : 9h00-12h00 et 14h00-19h00Vendredi : 9h00-12h00**GRAND PRIX DE LA SOLOGNE DES ETANGS**

Marcilly en Gault comme les 11 autres communes de la Sologne des Etangs a participé à l'organisation de cette 1<sup>ère</sup> édition entre Millançay et Neung sur Beuvron : 150 coureurs sur 157 km et 80 carrefours à garder !

Belle attraction pour les Marcigaultais juste avant les festivités en l'honneur du 14 juillet !

**RECYCLERIE DE NEUNG « 1000 et 1 PARTAGES »**

Les habitudes de consommation, la croissance démographique, l'évolution des modes de vie ont eu comme effet de doubler notre production de déchets en 40 ans. Leur traitement coûte de plus en plus cher et les ressources naturelles à partir desquelles sont fabriqués les déchets ne sont pas inépuisables. Afin de contribuer à enrayer ce phénomène, est né le projet collectif de construire une recyclerie sur le territoire de Sologne.

Celle-ci a pour vocation de réduire les déchets qui risquent d'être enfouis en Sologne : par la collecte, le tri, la remise en état d'objets, le détournement d'usage et la transformation artistique. Par la vente, ainsi que par des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, elle contribue également à créer du lien social. Elle participe à la rencontre entre acteurs des filières du recyclage, artistes, créateurs professionnels ou amateurs et grand public. Energie créative et idées sont les bienvenues.

*Il nous faudra répondre à notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer jusqu'à la fin de nos vies, mais d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes.* Pierre Rabhi

Recyclerie 1000 et 1 partages

14 Place Charles de Gaulle 41210 NEUNG sur Beuvron

02 54 96 10 05

<http://www.1000et1partages.org>

## ACHETONS TRIMAN

Comment savoir si un produit acheté se recycle et doit être trié ou pas ? Aujourd'hui, des filières de recyclage et de collecte sélective existent pour des milliers de produits en France (emballages, papiers, journaux et magazines, vêtements, appareils électroniques, meubles, piles...). Mais ces produits ne sont pas toujours facilement identifiables en raison d'une multitude de logos souvent incompréhensibles. Le logo officiel « Triman » permet de résoudre ce problème en distinguant les produits qui bénéficient d'une filière de recyclage et doivent être triés. Privilégions les produits qui auront à terme une deuxième vie, identifiés par le logo Triman.

**Achetons Triman... !**



## ECHOS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 25 / 09 /2019



### SOLOGNE DES ETANGS

#### Ordre du jour :

(.....)

**Création d'un poste d'adjoint du patrimoine** à 28h, catégorie C, pour la mise en œuvre de la coordination culturelle communautaire.

**Natura 2000** : validation de la décision de la commission d'appel d'offres ; mise en œuvre et animation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 Sologne et Etangs de Sologne.

**Travaux sur la route touristique entre La Ferté Beauharnais et Marcilly en Gault** en passant par la commune de Neung sur Beuvron et Saint Viâtre jusqu'à l'intersection avec la D63 – Autorisation de lancer la procédure et signer le marché pour la réfection de la couche de roulement de la chaussée, la création d'aménagements à destination des cyclistes, la réalisation d'une zone de rencontre et aménagements mobiliers touristiques – Cofinancement Département, CCSE, Communes de La Ferté, Neung, St Viâtre. Une demande de subvention est présentée dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

**Réhabilitation du site de l'ancienne maison de retraite de Neung sur Beuvron** « la villa des fleurs » : autorisation de signer une mission diagnostic et faisabilité pour l'aménagement de 17 logements et éventuellement une médiathèque.

(.....)

**Achat du cabinet médical de Dhuizon par la CCSE**, signature de baux avec les professionnels concernés par ce cabinet.

**Fonds de concours** : le conseil communautaire de la Sologne des Etangs a mis en place un fonds de concours destiné aux communes avec une enveloppe de 1 100 000 € pour la période 2017-2023. Chaque commune est éligible à présenter un projet dans la limite de 100 000 € sur 2 ans minimum et avec une participation communautaire n'excédant pas 50% de la dépense. En l'occurrence il s'agit d'attribuer à la commune de Villeny le reliquat de fonds de concours pour l'aménagement du centre bourg à hauteur de 30 000 €.

**Recrutement** depuis le 16 septembre 2019 de Mme Karine FESSARD-PROUST en qualité de développeur économique.





**CHANSON SOLOGNOTE « Les CAQUESIAUX »**

1) Il existe sur la tarre  
 Oune espece de moiniau  
 Bin pu mauvais qu'une viparre  
 On l'surnoum' le caquesiau  
 Quand qu'c'est qui vole y subeule  
 On l'entend bin des fouév'ni  
 Ou qu'c'est qui piqu'ça enfeule  
 Aussit'Je vous averti  
 Eune foué piqué vous constatez

**REFRAIN**

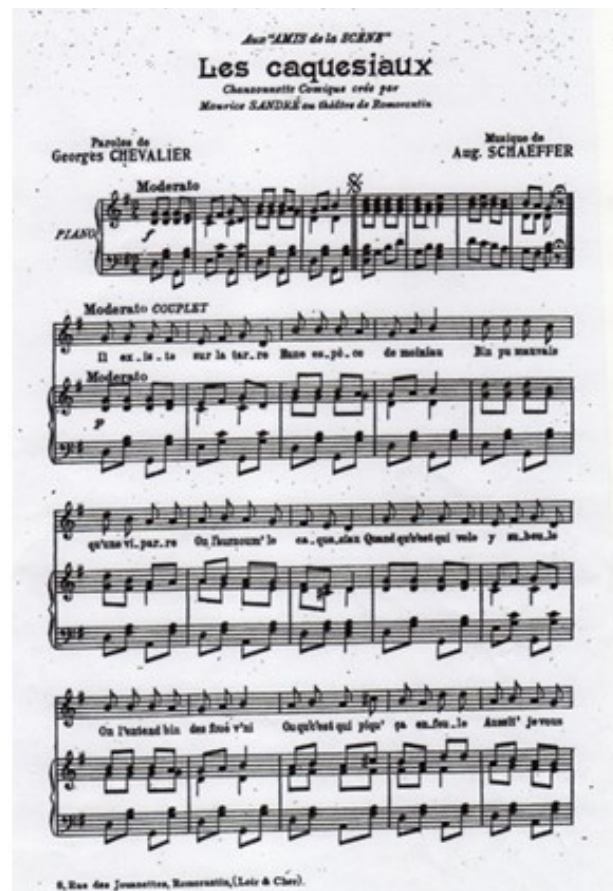
*Une piquêre de caquesiau  
 Su les jambes ou su l'musiau  
 C'est coum'un empoisonnement  
 Cà vous rend tout in cament  
 Une piqêre de caquesiau.  
 Ca fait en fler à plein'piaou  
 Mêm'après qu'c'est dés'enflé  
 On en reste enkulosé*

2) A Paris ça c'est comique  
 Is appelons ceux bestiaux  
 Soit cousins ou bin moustiques  
 Nous j'les app'lon caquesiaux  
 En été les parisiennes  
 Malgré tout leu poud' de riz  
 En vacances quanqua viennent  
 A s'font bin piquer aussi  
 Moué bin content J'y eux dis bel'ment :

3) Tout's leux piqêr's ensorcillent  
 On en reste tout coty  
 Ca vous fouette eune gratelle  
 Qu'on cré qu'on va teurbély.  
 Soit qu'y vous piqu'nt à la tête  
 Au vente ou bin au croupion  
 Les piqêr's de ces sal's bêts  
 Ca vous doune le pleyon  
 Coume un train d'fieuve  
 C'qu'est bin la preuve

4) Ca vous fait coum'eune cloque  
 D'après ce que dit l'mé »d'cin  
 Y a que la teinture d'idiote  
 Qu'arrive à vous fée du bin  
 D'aut's qui dis'nt que les compresses  
 A la teintur'de r'liquat  
 Les piqêr's de ces sal's bêts  
 Ca vous doune le pleyon  
 Coume un train d'fieuve  
 C'qu'est bin la preuve

5) C'est qui sont bin guée timides  
 Y vous piqu'nt n'importe la vous.  
 Les endréts les pus humide



C'est c'qui les attir'surtout  
 Mais faurais pas qu'vous créyie  
 Qui z'ont grand peur des roussiaux  
 Non, c'est su l'bord des riviées  
 Qu'on trouve le pus d'caquesiaux  
 C'est coum'la peste  
 J'vous l'dis du reste

6)Hiar je rencont'la Jeannette  
 Dans un grand bois à Crépiaou  
 Qu'allait sarcher des noisettes  
 Avec un ch'tit bourgeoisiau  
 Je yé dis toué ma mignoune  
 Tu devrais t'en déminfier  
 La saison n'est pas très boune  
 Tu pourrais bin t'fée piquer  
 A m'dit pourquoué  
 J'répons pasqué

7) J'ar'sent que ma tête' s'enflamme  
 Et je commence à souffrir  
 Aussi j'vous d'mand'rai mesdames  
 La permission de partir  
 Cheux vous quanqu'vous s'rez rentrées  
 Pensez tout's aux caquesiaux  
 Froumez volets et croisées  
 Couvrez-vous bin le gueniau  
 Pensant à moué  
 Vous chantonn'rez :



## VIVRE AVEC LES HIRONDELLES

L'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle rustique, le martinet noir, ces trois espèces sont en déclin constant malgré une réglementation qui les protège : la destruction de leurs nids est un délit sanctionnable...(code de l'Environnement).

Lors de réfection de façade et /ou de toiture, laissez-leur un espace entre le mur et le toit. N'oubliez pas de laisser une ouverture pour les allées et venues des oiseaux installés dans les dépendances.



## LA RECETTE D'AGNÈS : « Le flan de ma Mémé Mathilde »



Pour 4 personnes, il faut : 75cl de lait entier, 5 œufs (le lait et les œufs que l'on allait chercher chez ma grand-tante Thérèse à la *ferme des bois.*), 100g de sucre, 1 cuillère à soupe de farine et 2 sachets de sucre vanillé.

Dans une jatte mélangez le sucre, la farine, les œufs et le sucre vanillé. Ajoutez le lait froid et mélangez bien. Répartissez la préparation soit dans un plat creux (moule à manqué), soit dans des ramequins. Faites cuire au four à 200° pendant 35 minutes. Servez froid avec la décoration de votre choix (caramel, fruits confits, etc.)

On peut l'agrémenter de morceaux de fruits, de poudre d'amande ..... ma grand-mère y mettait ce qu'elle avait suivant la saison.

## QU'EST-CE QUE LE GÉOCACHING ?



Le Géocaching est une chasse au trésor, où pour trouver les « caches », on utilise le géopositionnement pour rechercher ou dissimuler les « caches » ou « géocaches » dans divers endroits à travers le monde.

En 2017, plus de 3 millions de caches sont répertoriées dans le monde. En Sologne on en dénombre 400.

Une « géocache » est constituée d'un contenant étanche et résistant, comprenant un registre des visites et parfois un ou plusieurs « trésors » (objet voyageur, jouet...). Ce loisir se pratique à l'aide d'un GPS ou d'un Smartphone via une application gratuite. Le géocaching est un moyen ludique de faire découvrir le patrimoine méconnu aux visiteurs de la Sologne ou même à ses habitants.

**APÉRO GÉOCACHING :** Venez redécouvrir l'Allée du Roi à Marcilly, pour en savoir plus sur le nouveau parcours et le géocaching

**Rendez-vous MERCREDI 23 OCTOBRE 2019 de 18 à 19h place de l'église**

Pour vous initier, une cache sera créée pour l'occasion !



# DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination  
Centre-Val de Loire

## Le saviez-vous ?

1

« 40% des cancers pourraient être évités en modifiant nos comportements »

### En favorisant



Alimentation  
équilibrée



Activité  
physique

### En limitant



Tabac



Alcool

2

Trois programmes nationaux de dépistages organisés sont mis en oeuvre en France par le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) qui se charge de vous envoyer des invitations. Ces examens sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie :

### TEST IMMUNOLOGIQUE



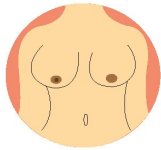
Cancer colorectal

Dépistage de **50 à 74 ans**  
Tous les **2 ans**  
à réaliser chez vous



Détecté tôt, un cancer colorectal  
se guérit dans 9 cas sur 10

### MAMMOGRAPHIE



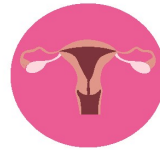
Cancer du sein

Dépistage de **50 à 74 ans**  
Tous les **2 ans**



Détecté tôt, un cancer du sein se  
guérit dans 9 cas sur 10

### FROTTIS



Cancer du col  
de l'utérus

#### 2 moyens d'agir

**Vaccination** : de 11 à 14 ans  
avec un rattrapage jusqu'à 19 ans

**Dépistage** : 25-65 ans,  
Tous les 3 ans  
après 2 frottis réalisés à 1 an  
d'intervalle

### Participation aux dépistages organisés des cancers en 2017-2018 :

#### Département du Loir-et-Cher

Cancer colorectal  
**43%**

Cancer du sein  
**60,8%**

#### Canton LA SOLOGNE

Cancer colorectal  
**39%**

Cancer du sein  
**60%**



**ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES**

<b>Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »</b>	TIPHAINE	02 54 96 27 10
<b>Boulangerie-Pâtisserie</b>	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
<b>Key Wendy's Cake</b>	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
<b>Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »</b>	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
<b>Esthéticienne</b>	Camille B	06 45 38 21 29
<b>Kinésithérapeute</b>	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
<b>Kinésithérapeute</b>	Malgorzata NIEZGODA dite Margot	02 36 38 25 77
<b>Ostéopathie</b>	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
<b>Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »</b>	Magalie ROY	02 54 96 68 84
<b>Création d'objets d'art et décoration</b>	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
<b>Secrétariat externalisé</b>	Hélène PORTA	06 07 86 86 38
<b>FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation</b>	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
<b>Maçonnerie générale, Couverture, Zinguerie, Isolation RGE</b>	Serge DARDEAU	02 54 76 20 22/ 06 22 71 44 63
<b>Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans</b>	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
<b>Menuiserie-Restauration meubles anciens</b>	Frédéric PALHIÈRE	06 28 41 14 97 boisvert.07@orange.fr
<b>Neuf et Rénovation, Intérieur /Extérieur Isolation, Aménagement de Combles</b>	Paulo ALVÈS	06 13 54 94 21
<b>Nettoyage-Traitement toitures et murs</b>	Gérard CIVALLERI	02 54 96 10 91
<b>Paysagiste (chèque emploi service)</b>	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
<b>Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols</b>	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
<b>Peinture-Papier peint-Plaquistes « AB peinture »</b>	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
<b>Terrassement-Travaux publics</b>	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
<b>Taxi</b>	Marie-Hélène BILLOUX	06 24 87 51 52
<b>Taxi</b>	Jean Louis IBANEZ	06 16 51 75 65
<b>Magnétiseuse</b>	Sylvie JAROS	06 50 72 56 17

**NATURE ET PRODUITS DE LA FERME**

<b>Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)</b>	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
<b>Maréchal ferrant</b>	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
<b>Taxidermiste</b>	François BODARD	02 54 96 69 59
<b>Fromages (chèvre/brebis)</b>	Patrick HISTACE	02 54 96 69 53
<b>Vente directe (Bœuf, Veau, Porc) à la ferme</b>	Cédric BARDOT	02 54 98 77 69/ 06 83 87 99 19



## GITES RURAUX

<b>M. Mme GRISON</b> (gîte et studio)	« Le Doublet » 49 route de Loreux	02 54 96 05 18
<b>Mme LEHOUX</b>	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
<b>Mme DE LA SERVE</b>	Chantelouze	06 16 47 40 01
<b>M. Mme SIVOYON</b>	Les Landes	02 54 96 67 09

## LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

<b>Martine HIGOA</b>	1113 route de Saint Viâtre	02 54 96 88 55
<b>Jessica NAUDIN</b>	295 route de Loreux	02 36 38 20 81

## ETAT CIVIL

### Elle est née

*Toutes nos félicitations aux parents*

Clothilde, Carole, Marie-Laure VIRON née le 25 juin 2019

### Ils se sont mariés

*Toutes nos félicitations aux jeunes mariés*

Morgane SCHWEIGHOFFER et Thomas LEFEBVRE, le 17 août 2019

### Elle nous a quittés

*Toute nos condoléances*

Le 25 juin 2019 Josette GOGNIES, épouse de Jean-Luc DUCHÊNE à l'âge de 71 ans.

## AGENDA

<b>5 octobre 2019</b>	<b>Repas des Vendanges</b> de l'ACVSV
<b>16 octobre 2019</b>	<b>Assemblée générale</b> Comité de Foire de Marcilly
<b>17 octobre 2019</b>	<b>Prévention routière</b> 14h30 salle des Fêtes pour les seniors et autres
<b>22 octobre 2019</b>	<b>Lectures partagées</b> Salle du Conseil 16h30
<b>23 octobre 2019</b>	<b>Sologne Nature Environnement</b> Apéro géocaching 18h place de l'église
<b>26 octobre 2019</b>	<b>Loto du Tennis club de Marcilly</b>
<b>19 novembre 2019</b>	<b>Lectures partagées</b> Salle du Conseil 16h30
<b>14 décembre 2019</b>	<b>Inauguration du Gîte et de la salle des Fêtes</b>
<b>17 décembre 2019</b>	<b>Lectures partagées</b> Salle du Conseil 16h30
<b>19 décembre 2019</b>	<b>Jeu des 1000 €</b> 18h30 salle des Fêtes
<b>4 janvier 2020</b>	<b>Vœux du Maire</b> 18h30 et soirée
<b>19 janvier 2020</b>	<b>Assemblée générale</b> de l'Association Viticole et Culturelle de la Saint Vincent
<b>1<sup>er</sup> et 2 février 2020</b>	<b>Théâtre</b> par le Groupe artistique de Marcilly salle des Fêtes
<b>8 et 9 février 2020</b>	<b>Théâtre</b> par le Groupe artistique de Marcilly salle des Fêtes
<b>16 février 2020</b>	<b>Théâtre</b> à La Ferté Beauharnais par le Groupe artistique de Marcilly
<b>1<sup>er</sup> mars 2020</b>	<b>Randonnée de printemps</b> organisée par les Randonneurs marcillygaultais



## CONTACTS UTILES

### LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

[marcilly-en-gault.com](http://marcilly-en-gault.com)

Courriel :

[secretariat-margault@orange.fr](mailto:secretariat-margault@orange.fr)

#### Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h  
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

#### Horaires Urbanisme

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAUT

Bernard CHAUVIN

Michel GIRAULT

Aurélie DEWILDE

Virginie DUPRAY

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

#### Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h à 12 h

### SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

Sonia AUGER-SIVOYON Chef de Centre

### L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 46 30 45 11

Directrice

Professeures des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

[ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr)

Marion COSTA (CP-CE 1)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

Perrine GAYTE (CE 2-CM 1-CM 2)

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS / FAMILLES RURALES

85 route de Saint Viâtre

Port : 06 17 53 88 45

Centre de loisirs Tél : 02 36 14 82 84

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

**Matin** : à partir de 7 h 30 **Soir** : 16 h 30 à 18 h 30

**Mercredi** 7 h 30 à 18 h 30

### SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron  
Site internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>





Fernand m'a expliqué ...

Il a commencé par une esquisse au trait gris, puis il a coloré et enfin il a repassé les traits en noir. Tout à la bombe.

En bas à gauche, le chat (à six pattes ?) a un masque de crocodile. Au centre, l'oiseau gris porte un masque de chat. Son bec n'est pas visible, caché par la boutique de pastèques, mais c'est un chat, m'affirme-t-on. Sans doute un habitué des œuvres de Fernand, mais ici son bec n'a pas trouvé sa place. Le fanion couronne une maison qui figure l'atelier des peintres. Et les os ? Pourquoi ici des os ? Ils sont la partie apparente de l'ossature de l'œuvre, me dit l'artiste, ossature pour l'essentiel inapparente, mais bien présente, n'en doutons pas !

Fernand pensait terminer son œuvre « à 95 % » vendredi soir. Je la croyais terminée (photo du bas). Mais samedi matin, elle avait bénéficié de nombreux perfectionnements (photo du haut). Les voyez-vous ?

- deux plumes et une pastèque volante sur le fond rose,
- deux flèches lumineuses comme des néons,
- des stries dans les deux palmiers du haut
- trois os au-dessus de la fenêtre
- un fanion sur le toit de l'atelier des peintres
- un trait horizontal ajouté sous cet atelier, juste au-dessus des narines d'un autre crocodile
- quelques traits blancs au-dessus de la fenêtre, et d'autres un peu plus haut juste à côté du palmier
- la grille de la fenêtre est peinte jusqu'en haut
- enfin, la signature de l'artiste en bas à droite

Neuf ajouts donc, mais pas un œuf à joues.

Ceux qui aiment les peintures murales peuvent aller admirer aussi à Salbris sur le mur de la Franciade, l'œuvre de Chanoir qui a été inaugurée vendredi 12 juillet.

F. Grison



Après les conseillers municipaux et le personnel municipal, est venu le tour des associations. Après les Randonneurs marcillygaultais, l'association « Vie et Santé », l'Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent, voici l'association communale de la Pêche à la ligne présidée par Guy DELAPIERRE....

Guy DELAPIERRE, 75 ans, marié, bien qu'originaire de la région parisienne, a parfaitement trouvé ses marques à Marcilly.

En effet, après avoir fréquenté une école de BTP\* et effectué son service militaire, il a, pendant une dizaine d'années, travaillé en qualité de conducteur d'engins sur des chantiers importants (gros équipements publics, infrastructures, autoroutes...). Lassé d'être obligé de « partir » souvent loin de chez lui, il opéra une reconversion dans l'industrie métallurgique qui lui permit une fonction plus sédentaire, au Bourget, dans l'étrépage d'acier destiné au secteur automobile. Puis, à Paris-même, après une formation de technicien, il assura, dans l'entreprise Canon, le suivi clientèle (installation, démonstration, entretien) pour le secteur de la bureautique.



Sa vie familiale l'amenait à se rendre souvent dans le Berry : la traversée de la Sologne faisait partie de l'itinéraire et le charme opéra ...

A la recherche d'une maison pour la retraite, il décida avec sa femme Colette, de passer 8 jours à Neung sur Beuvron afin d'explorer les villages alentour... C'est ainsi qu'ils fixèrent leur choix à Marcilly en Gault où ils emménagèrent, sous la neige, en décembre 2004.

Passionné de pêche depuis l'enfance, formé par son père, il fréquenta tout naturellement l'étang communal, occupa les fonctions de garde-pêche, pour ensuite, avec une équipe dynamique venant essentiellement des Charmilles, accéder au poste de Président en 2008.

Depuis, il s'emploie à développer l'activité en collaboration avec la commune : curage de l'étang, amélioration des berges, équipements sanitaires, aménagements de plein air, entretien général : le résultat est là. Tous s'accordent à dire que le lieu est vraiment très plaisant, les Marcigaultais, mais aussi les pêcheurs (les mordus de la pêche) qui viennent d'Orléans, de Blois et de villages situés à 50 km à la ronde. On ne s'y trompe pas : « cadre agréable, confort, WC (!) et il y a du poisson » !!!

Du poisson, mais tous ne sont pas consommables : la pêche des carpes est en « no kill » !

C'est l'association qui assure le repoissonnement : systématique au vidage de l'étang tous les 2 ans, à l'aveugle l'année suivante...cyprinidés : gardons, goujons, rotengles, tanches, carpes et carpes amours ; percidés : perches ; ésoicidés : brochets et sandres.

Suivant les années furent organisés des enduros de carpes, des lâchers de truites.

La saison ouvre à la mi-mars, la fermeture se fait fin novembre. L'association tient ses livres ouverts et rend compte tous les ans à la mairie.

Plus largement en dehors de cette passion, le couple a participé pendant des années au Comité des Fêtes, à la Foire aux chevaux, aux 100 km de Theillay... A titre collectif. Mais leurs hobbies persos, c'est aussi, les voyages, la randonnée, la pétanque (concours des Charmilles) et le bricolage jusqu'aux gros travaux....

*Propos retranscrits après conversation avec l'intéressé et validés par lui-même* Merci Guy DELAPIERRE

*\*Bâtiments et Travaux Publics*

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression municipale : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : J-L DELAPLACE, M. GIRAULT, P. GAYTE, M MÉTIVIER, M. COSTA, Ch. ROUSSEL, F. DESPREZ, F. GRISON, M. SEGRET, F. RINGOT, Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER

